

rine de Talleyrand-Périgord, vendirent la terre patrimoniale de Chavanay, Malleval, Virieu, Péluassin, Bœuf, Chuyer, etc., et autres domaines sis sur la rive gauche du Rhône, pour la somme de 670.000 francs à Étienne Marllhier et Henry Rousselon, tous deux négociants à Lyon (11). Ce fut le commencement de la division de tout cet immense patrimoine qui jusque-là était resté en un petit nombre de mains et qui allait bientôt se morceler de plus en plus et devenir, pour une parcelle, la propriété de chacun.

D'où venaient ces familles respectives? Je n'ai trouvé quelques renseignements que sur les de Fay. Cette famille, originaire du Vivarais, (d'Estables près Tournon) possédait la seigneurie de Saint-Jean-de-Bonnefonds où son nom est resté attaché à une partie de la paroisse. Les de Fay étaient possessionnés aussi à Saint-Chamond et jouissaient d'un grand crédit auprès des ducs de Bourbon. Les de Fay, comme du reste les de Varez ou de Varey étaient protestants. Quant aux de Sénozan, j'ai trouvé le renseignement suivant (12) : « Dame Louise Pérachon de Sénozan, veuve de Georges-Antoine de la Chaize-d'Aix, lieutenant-général des armées du roi, a prêté l'hommage de Souternon, Saint-Germain-Laval, la Chaize et Aix, le 7 février 1721. » Les de Sénozan étaient-ils donc déjà propriétaires en Forez?

*
* *

Abordons maintenant VIRIEU-PÉLUSSIN. Désirant ne faire ici avant tout qu'une étude d'ordre historique, archéologique, je glisserai donc rapidement sur les faits, sur les

(11) Acte notarié trouvé dans l'étude de M. Camier, notaire à Chavanay.

(12) Page 267, *Fiefs du Forez*.